

**Mercredi 16 novembre 2022 (14h30-16h30) : 3<sup>e</sup> réunion préparatoire au colloque « le collège de demain ».**

**Inclusion et mixité sociale**

**Éducation prioritaire**

- L'École inclusive doit devenir une réalité prenant en compte les besoins des élèves concerné.e.s. Elle exige des moyens, de la formation et une baisse significative des effectifs.

- Comment établir des cartes scolaires et une carte de l'éducation prioritaire qui permettent aux jeunes d'apprendre à vivre ensemble en favorisant la mixité sociale ? Comment éviter les « supermarchés de la difficulté scolaire » en éducation prioritaire ? Quel devenir pour la Troisième prépa-métiers ?

### **Mes notes :**

*Autour de 38 participant.e.s.*

- **Introduction** = Gwen Le Paih, SG adjoint S4.

But → approfondir les mandats pour préparer le colloque du 30 mars.

25 janvier → une autre visio pour approfondir la grille horaire et les pratiques professionnelles.

Un GT « collège » élargi en février avant la colloque.

- **L'école inclusive**

1. ***Intervention de Virginie (AESH) du secteur « inclusion » au S4.***

Le 25/10/2022, une réunion au MEN s'est tenue sur « bilan et perspectives ».

Le MEN a insisté sur son lourd investissement (25 milliards), sur les 60h de formation pour les accompagnant .e.s et ainsi leur sortie des contrats aidés. Il ne souhaite pas de contrats de 35h mais dit prévoir du travail hors temps scolaire. Il ne nie pas la souffrance des élèves inclus.e.s mais veut continuer.

Il annonce ensuite un acte 2 pour accueillir les élèves en milieu ordinaire (SNES → que fait-on depuis 2015 !?).

En 2023, le MEN va lancer un travail pour établir les missions des accompagnant.e.s.

= une grande satisfaction du MEN.

→ Présentation des interventions du SNES-FSU pour demander une école inclusive de qualité + problèmes des fermetures des ITEP et IME car l'école inclusive ne peut pas répondre à toutes les situations + conditions de travail des personnels.

### **2. Intervention de Catherine (AESH) du secteur « inclusion » au S4.**

Intervention sur la précarité salariale des AESH.

Mandats = accéder au temps plein, reconnaissance de toutes les activités connexes, définir un volume horaire dans cadre d'un service défini hebdomadairement (reconnaissance au sein des équipes).

Besoin d'une formation initiale + intégration dans la Fonction Publique (corps de catégorie B).

### **3. Intervention de Géraldine Duriez (PsyEN).**

Toujours des missions autour des élèves à besoin éducatif particulier → suivre la grande difficulté scolaire (élèves en Segpa et élèves en situation de handicap).

Avec l'inclusion = augmentation des situations mais pas de postes de PsyEN en plus donc des pressions fortes des DSDEN et des maisons du handicap.

Même préoccupation que les profs, CPE et AESH = demande de temps de concertation. Besoin aussi de temps avec les familles.

Autre problème = la médicalisation avec des protocoles tout faits qui se juxtaposent sans parfois de cohérence. Un besoin de temps pour réfléchir aux situations et à l'évolution des élèves dans l'institution. Bien différencier les PsyEN des infirmier.e.s et AS → les PsyEN veulent avoir leurs missions et rester dans le champs des sciences humaines. La médicalisation de l'échec scolaire a des conséquences sur tous les métiers de l'éducation (profs, PsyEN, infirmier.e.s,...).

Les élèves allophones arrivants (ENA) → le CASNAV sous traite les bilans d'arrivée aux CIO alors que les enseignant.e.s sont plus compétent.e.s pour établir des bilans scolaires... Le besoin de temps dans la classe UPE2A pour l'intégration est oublié. En plus, nous manquons de places dans ces classes. Ils se retrouvent souvent en classe ordinaire. Il faut ensuite évoquer le double comptage trop souvent pas effectué.

### **4. Intervention de Myriam Ranaivoson du secteur « collège » au S4 sur les mandats des autres organisations syndicales.**

Les positions ne sont pas toujours faciles à comprendre !

- **Le SgenCFDT**

« Il reste beaucoup à faire pour que l'école inclusive soit la norme » → plus de structures adaptées à côté.

Des temps d'analyse de pratiques clairement identifiés avec un accompagnement à la main d'enseignant.e.s spécialisé.e.s professionnels.

Plus de moyens.

**- L'UNSA**

Une enquête en janvier 2021 pour élaborer des propositions.

Former les personnels et accompagner les familles.

Prendre en compte les élèves dans les classes d'accueil.

Préserver les structures d'accueil et travailler le recrutement de famille d'accueil.

**- Le SNALC**

Développer les places dans les instituts spécialisés et de soins pour les élèves reconnus MDPH.

Pas une école inclusive.

**- La CGT éduc**

Une école sans moyens matériels et humains aujourd'hui et attaque des structures spécialisées.

Réduire les effectifs dans les classes, des temps de concertation sur temps de travail pour les personnels, un vrai statut et une formation pour les AESH.

Reconstituer les RASED.

**- Sud éduc**

Plus de postes pour prendre en charge les élèves allophones.

Plus de places en établissements spécialisés.

Une formation pour les personnels pour mettre en œuvre l'inclusion.

Un manque de travailleurs sociaux.

**- F.O**

Non à l'inclusion systématique !

**Discussions :**

**- Marc ROLLIN**

Pour tous les groupes discriminés au départ → mais un paradoxe car pour inclure il faut faire des catégories donc discriminer.

L'école inclusive est une priorité du 1<sup>er</sup> quinquennat de Macron + les associations et les collectivités ont un poids pas toujours positif. On glisse vers une médicalisation de la difficulté scolaire.

L'inclusion des élèves des milieux populaires pour les intégrer aux savoirs n'est jamais abordée.

Pas d'inclusion sans baisser les effectifs en classe et quand un.e enseignant.e est seul.e.

**- Jordi LE COINTE**

L'acte 2 a pour objectif de limiter les coûts de l'inclusion.

L'inclusion est une problématique très complexe car actuellement elle est mal vécue dans les établissements.

- **Géraldine Duriez**

Un marché de l'inclusion se met en place.

- **Anne Sophie Legrand**

Une enquête du secteur collège pour connaître les départements qui comptent deux fois les élèves inclus.e.s → la relancer.

Comment amener ces élèves à plus d'autonomie (volonté du MEN) alors que certains élèves vont perdre de l'autonomie en raison du type d'handicap qui les frappe. Le MEN n'entend pas !

- **Virginie**

L'inclusion doit prendre en compte les apprentissages mais aussi la sociabilisation des élèves inclus.e.s.

### **Conclusion de Gwen Le Paih :**

- Une prudence de beaucoup d'OS sur l'école inclusive.

- En FSU → nous souhaitons que toutes et tous les élèves réussissent en FSU avec une évolution du SNUIPP qui prend la mesure des analyses du SNES à savoir que le cadre ordinaire de l'école n'est pas adapté à tous nos jeunes. Le SNES défend les structures adaptées et le SNUIPP moins l'inclusion totale.

- Si toutes et tous capables, l'inclusion doit être portée avec une baisse des effectifs en préalable et une augmentation des moyens et des recrutements d'AESH. Mais au MEN, on pense « l'inclusion ACTE 2 » avec moins d'AESH dans les établissements. Il faut être vigilant sur le fait que l'école inclusive va avoir un impact sur l'évaluation.

- L'inclusion avec des AESH privé.e.s recruté.e.s par des associations et des familles est évoquée.

- Il faut insister sur les mandats « temps de concertation » et « formation ».

- **L'éducation prioritaire**

### **Intervention d'Anne Sophie Legrand, responsable du secteur « collège » au S4**

#### **1. La carte de l'éducation prioritaire.**

La révision de la carte en 2019 → elle n'a pas eu lieu. BLANQUER a préféré délabéliser les collèges classés REP au bénéfice des collèges ruraux défavorisés.

Le classement « éducation prioritaire » = il devrait dépendre de critères sociaux transparents et rester à la main du MEN. C'est une politique qui doit rester nationale.

## 2. Le Label REP existe toujours mais Blanquer a avancé de nombreux pions pour attaquer l'éducation prioritaire :

- réduction des dotations horaires avec la baisse du nombre de postes.

- relance des externats d'excellence pour exfiltrer les bons élèves de l'éducation prioritaire.

- les labels Blanquer

= *les cités éducatives* → ouvrir les collèges aux grosses entreprises et sans que les CA ne puissent s'y opposer. Pas de moyens en plus dans les classes. Concurrencer les REP+ financés jusqu'en 2027. Entrisme aussi des élus locaux. Un moyen pour développer l'apprentissage pré BAC (parallèle avec la réforme des LP).

= *les TER* → le pendant rural des cités éducatives sans les sous ! On oppose dès lors questions sociales et questions territoriales.

= *les CLA* → donner quelques subsides à certains collèges pour monter des projets. Surtout des collèges sortis de l'éducation prioritaire et quelques lycées (surtout des LP). Aucun critère transparents de financement. Des crédits (600 000 euros) aussi pour des établissements privées catholiques qui prétendent entrer alors dans l'éducation prioritaire.

→ Les TER et CLA = une expérimentation d'un an puis une extension dans la 1/2 des académies cette année sans bilan. Avec logique de contractualisation des moyens l'institution demande des résultats et multiplie les évaluations. Cette année, le MEN décide la création du FIP pour les établissements publics et privées.

→ En éducation prioritaire → la prime sera attribuée aux AESH et AED mais de façon partielle et au prorata.

→ La 3<sup>e</sup> partie de la part modulable de la prime REP+ → sans critères d'attributions transparents, 3 groupes d'établissements ont été établis.

## 3. Les IPS pour classer les collèges

Que montrent-ils ? → que les collèges favorisés des grandes villes sont tous privés. Le privé accroît donc la ségrégation sociale et scolaire.

→ que de fortes différences existent entre département. Dans les collèges publics des grandes agglomérations, la ségrégation sociale et scolaire est forte aussi et nous devons la mettre en lien avec la ségrégation par le logement.

## 4. Les mandats du SNES-FSU

Dans les collèges, nous constatons un renforcement des inégalités sociales et scolaires.

Une révision ambitieuse de la carte de l'EP (les lycées et plus de collège) doit être menée avec des critères sociaux transparents. Pas d'établissements privés dans l'éducation prioritaire. Un label unique avec le classement de tous les établissements des DROM.

Pas plus de 20 élèves par classe en éducation prioritaire et moins quand des élèves sont inclus.e.s.

Plus de moyens pour prendre en compte la difficulté scolaire.

Si label unique, prime unique !

### **Discussions :**

- *Marc ROLLIN*

Un glissement en éducation prioritaire → penser les difficultés en terme de nature et non de culture, en terme personnel et non plus scolaire. Compenser sur le plan individuel des difficultés sociales, économiques, culturelles pour laisser place à l'individualisation des parcours.

### **Conclusion de Gwen Le Paih :**

Le MEN est embourbé sur cette question de la mixité scolaire. La publication des IPS « collège » montrent à quel point le réseau privé catholique joue sur l'entre soi.

Moyens-mixité scolaire-éducation prioritaire = le MEN est discret. Mais il a les CLA (modèle de l'école du futur à Marseille). Faire des projets avec une logique de contractualisation dans le cadre de l'autonomie de l'établissement et avec une évaluation des résultats pour ne plus donner plus à ceux qui ont moins. Ceci permet de renoncer à des critères sociaux transparents pour attribuer les moyens. Les projets doivent en plus fleurir dans le cadre du CNR et il faut nourrir le « pacte enseignant » (investissement dans le projet d'établissement) avec l'effet sur la carrière comme carotte.

Les CLA sont des laboratoires pour deviner la future réforme du collège.

Les handicaps sociaux culturels ne sont plus à la mode.